



Contrat de leasing perdu par le leaser

Par **catserra**, le **10/06/2009** à **10:00**

Bonjour, rnrnJ'ai créée mon ent ind en fev 08 et ai pris une voiture en leasing en mars 08 rnrnJ'ai bien retourné mon dossier signé mais n'ai jamais eu de retour de leur part avec la signature rnrnJ'ai donc en déc 08 demandé par courrier simple une copie de mon contrat rnrnOn m'a juste retourné un échéancier rnrnJ'ai donc rappelé pour demander le contrat et l'on m'a répondu qu'il avait été perdu et qu'ils ne le trouvaient plus rnrnJ'ai donc acté en envoyant une lettre avec AR mentionnant qu'ils n'avaient pas mon contrat. Aucune réponse de leur part rnrnIl s'avère que ma situation a changée et que je n'ai plus autant de km à parcourir. En conséquence je souhaite rendre le véhicule qui a été correctement entretenu ... rnrnQuels recours ai-je du fait qu'il n'y a aucun contrat pour me séparer de ce véhicule ? rnrnPar avance merci de vos réponses et conseils